



Conseil Municipal du vendredi 16 septembre 2016 à 20 h

Présidence : Sylvie VENTARD, Maire.

Présents : Mmes BOULANGE Ludivine, JACOB Yvette, NICOLAS Carine et VENTARD Sylvie ; MM. ALEXANDRE Karl, BONNOT Sébastien, JOLY Pascal, MICHELIN Fabrice et MOURON Jean-Pierre.

Excusés : BOIRIN Catherine (procuration à BOULANGE Ludivine), BUSSIERE Guy (procuration à Sylvie VENTARD)

Secrétaire de séance : Fabrice MICHELIN

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 26 mai 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

I – SICECO :

Dans la perspective d'embellir le village, une étude et un chiffrage avaient été demandés au SICECO en vue d'un enfouissement des réseaux route d'Epernay-sous-Gevrey. Un devis a fait suite à cette demande estimant les travaux restant à charge à la commune pour 140 000 euros TTC, sans subvention. Mme le Maire propose aux membres de solliciter à titre exceptionnel, une subvention au dit syndicat.

La commune a été amenée par ailleurs, suite au décret du 25 mars 2015, à délibérer sur l'instauration d'une taxe à l'égard des entreprises réalisant des travaux provisoires de distribution d'électricité (RODP).

Le conseil se prononce contre à l'unanimité afin de ne pas alourdir le coût des prestations facturées par les entreprises lors de ces travaux.

II – Personnel communal

Le contrat d'Aurore REBULLIOT, secrétaire de mairie, arrive à terme le 11/10/2016 ; les membres du conseil décident à l'unanimité de proroger ce contrat à durée déterminée pour 2 ans.

III – Décision modificative budgétaire

Suite à la notification du FPIC (fiscalité prélevée) en juillet, il est nécessaire de prendre une décision modificative budgétaire afin de réajuster le budget

Fonctionnement dépenses

73925 Fonds de péréquation des ressources intercommunales + 1 310 €

Fonctionnement recettes

731 Impôts locaux + 1 310 €

IV – Travaux salle des fêtes et cuisine

Les travaux de rénovation de la salle des fêtes évoqués lors des dernières réunions se poursuivent.

A ce titre, Mme le Maire remercie très chaleureusement les bénévoles qui ont assuré dans leur intégralité la remise en peinture des murs de la grande salle.

Durant l'été, le système de radiateurs a été changé, des convecteurs soufflants au plafond ont été installés (subvention de 30 %).

La peinture au sol de la grande salle et la rénovation des murs et sol de la cuisine seront réalisés en novembre prochain.

Des devis de matériels (four, gaz, réfrigérateur, lave- vaisselle et plonge) ont été communiqués et le choix du prestataire sera à effectuer prochainement entre ECOTEL, Maison Hôtelière et Equip Labo.

V – Illuminations de Noël

Les luminaires extérieurs de Noël sont devenus obsolètes et très consommateurs d'énergie ; une commande de décorations sera effectuée prochainement compte tenu des promotions proposées.

VI - ONF

L'inscription aux affouages pour la saison 2016/2017 aura lieu le vendredi 21 et 28 octobre de 17h à 19h, le prix étant fixé par délibération de conseil à l'unanimité à **25 euros**.

Les coupes de bois seront réalisées en parcelle 9 (acacias) et pour moitié dans la parcelle 30 (inscription dans le cadre de l'aménagement).

Le conseil municipal, par délibération, décide de renouveler à l'unanimité et ce, pour 5 ans, l'adhésion à l'association bourguignonne de certification forestière arrivée à échéance le 31/12/2016.

VII - Questions diverses :

Le colis de Noël pour les personnes de plus de 70 ans est reconduit ; des demandes seront faites auprès de plusieurs prestataires.

L'arbre de Noël aura lieu **le 17 décembre prochain** et sera organisé avec l'association Familles Rurales.

L'objectif est de mutualiser les dépenses et d'offrir un après-midi récréatif aux enfants.

Merci de bien vouloir noter la date dès à présent, des invitations seront faites comme chaque année, aux familles.

Les membres du Conseil Municipal souhaitent reconduire l'invitation des familles qui ont accueilli un bébé en 2016, ils y associeront également les nouveaux habitants autour d'un apéritif le 5 novembre à 11 heures. Un petit présent sera remis à chaque bébé.

Des travaux d'aménagement dans le lotissement seront effectués (petite place en cailloux, chemins piétonniers permettant l'accès et pose de drains et caniveaux).

Des barrières empêchant l'accès à tout véhicule à moteur seront également posées afin de préserver la quiétude des riverains.

Le compromis de vente du terrain Rue du pré fleuri sera signé le 14 octobre prochain, les travaux de viabilisation ayant été effectués.

Les membres du conseil prennent acte par ailleurs d'une demande de panneau d'affichage dans le lotissement.

Des faits de vandalisme (jets de pierre sur les volets de la mairie ayant entraîné des dégradations pour 1800 euros environ, casse de tuiles sur le toit, luminaire extérieur cassé et fleurs arrachées) sont encore à déplorer, une plainte a été prise avec la gendarmerie.

Un courrier d'ORANGE télécom fait part d'une dépose de la cabine téléphonique d'ici le 31/12/2017.

Le bulletin municipal annuel est en préparation, n'hésitez pas à contacter le secrétariat si vous souhaitez y insérer des articles.